



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est

Une publication du SER de Nairobi
Semaine du 17 juin 2024

Burundi

La mauvaise gestion des déchets ménagers pose des problèmes sanitaires à Bujumbura

Dans le quartier de Bwiza, au centre de la capitale burundaise, les véhicules de collecte des ordures ménagères ne sont pas passés depuis plus de trois mois. Les habitants continuent de payer les entreprises de nettoyage qui invoquent des pénuries de carburant pour justifier l'interruption de service. Les craintes face aux risques sanitaires s'intensifient alors que l'épidémie de choléra déclarée au 1^{er} janvier 2023 reste toujours active à Bujumbura, dernier des 12 districts sanitaires affectés. A noter que le taux de létalité de l'épidémie, de 0,7%, reste sous le seuil d'alerte de 1% de l'Organisation mondiale de la santé.

Comores

Lancement par *Innovent* d'un financement participatif pour la construction d'une centrale solaire de 5 MW à Mitsamiouli

L'énergéticien français *Innovent* a lancé, le 14 juin 2024, la deuxième campagne de financement participatif (sur trois prévues) sur la plateforme *Lendosphere*. Son objectif est de lever 4,8 MEUR pour financer un projet de construction d'une centrale solaire de 5 MW à Mitsamiouli, d'un coût total de 7,5 MEUR. 949 000 EUR ont déjà été mobilisés à ce stade. La première opération de financement avait permis une levée de 2 MEUR. La future centrale solaire de Mitsamiouli permettra, selon *Innovent*, de réaliser une économie de 3,3 millions de litres de consommation de gasoil par an. Le projet fera l'objet d'un contrat d'achat de l'électricité d'une durée de 26 ans avec la *Sonelec*. Il s'agit du deuxième projet d'*Innovent* aux Comores, après la mise en service une centrale solaire de 3 MW à Foubouni en 2020.

Ethiopie

La Banque centrale adopte de nouvelles directives pour contrer les risques posés par la concentration des crédits

La Banque centrale éthiopienne (NBE) a adopté plusieurs directives destinées à réguler et à stabiliser le système bancaire. La nouvelle réglementation impose aux banques de ne pas exposer plus de 25 % de leur capital à une seule contrepartie, afin de limiter la concentration du crédit et une surexposition aux risques. Elle oblige également les banques à se soumettre à une évaluation des garanties fournies par des évaluateurs externes, leur impose de déclarer leurs créances douteuses et à constituer des provisions pour ces prêts non-performants. Des mesures destinées à améliorer la gouvernance sont mise en œuvre, avec l'obligation d'élire au minimum deux femmes et un tiers de membres indépendants pour assurer une diversité sein du conseil d'administration des banques. Cet ensemble de mesures survient après la publication d'un rapport sur la stabilité financière qui mettait en avant une forte concentration de crédit dans les mains d'un petit nombre d'emprunteurs, posant des risques importants pour le système bancaire éthiopien.

L'Ethiopie annonce la découverte d'un gisement de 21,3 Md de m³ de gaz naturel

Le gouvernement a annoncé la découverte d'une réserve de gaz naturel au sud-est du pays, dans la région de l'Ogaden. Le secrétaire d'Etat du ministère des Mines a expliqué que 19 forages ont été réalisés dans la région dans le cadre du processus d'évaluation des réserves. Les forages ont été réalisés par plusieurs entreprises, dont l'entreprise chinoise *Poly-GCL*. Le potentiel du gisement est estimé à 21,3 Md de m³. Malgré les délais nécessaires et les défis techniques induits par l'exploitation gazière, le gouvernement espère voir la production démarrer rapidement, dès l'année 2025. L'Ethiopie dispose d'autres réserves de gaz naturel, dans les régions du Sud de l'Omo, Gambella et autour de Mekele et Metema mais ces gisements restent inexploités : aucun projet d'exploitation de gaz naturel n'est actuellement en cours dans le pays.

Kenya

Les parlementaires retirent de nombreuses taxes du projet de loi de finances 2024

L'Assemblée Nationale a voté en faveur de la loi de finance, qui doit maintenant être examinée en commission. Le projet de loi a été largement amendé en deuxième lecture et le Président de la commission des Finances de l'Assemblée nationale, Kuria Kimani, a annoncé l'abandon de certaines taxes. Cette annonce fait suite à une manifestation publique organisée le mardi 18 juin à Nairobi, baptisée "*Occupy Parliament*", visant à faire pression sur les parlementaires afin qu'ils rejettent la loi. Les amendements votés sont les suivants : i) fixer le droit d'accise sur les transferts d'argent mobile à 15 % au lieu des 20 % proposés ; ii) supprimer la TVA de 16 % sur le pain, les services financiers et les opérations de change ; iii) supprimer l'écotaxe sur les produits fabriqués localement afin de protéger la fabrication locale ; iv) supprimer la taxe sur les véhicules de 2,5 % basée sur la valeur du véhicule ; v) supprimer la proposition visant à modifier les lois sur la protection des données qui exemptent le traitement des données relatives à l'évaluation, à l'application ou à la collecte de toute taxe ou de tout droit.

Le Président Ruto au sommet du G7 en Italie

La semaine dernière, le Président Ruto a participé au sommet du G7 qui s'est tenu dans les Pouilles du 13 au 15 juin 2024. A cette occasion, il a exhorté les dirigeants du G7 à défendre la réforme de l'architecture financière internationale pour favoriser l'équité et l'inclusion. Cela permettra aux pays du Sud, en particulier d'Afrique, d'accéder à des financements concessionnels, à long terme, et de renforcer la participation des pays en développement à la prise de décision. En outre, en marge du sommet du G7, le Président Macron et le Président Ruto ont eu des discussions sur la poursuite de la coopération en matière de paix et de sécurité dans la région de l'Afrique de l'Est. Parmi les domaines thématiques abordés figurent le soutien de la France au déploiement de la force de police kényane en Haïti et le soutien aux projets d'infrastructure du Kenya, tels que la construction de lignes de chemin de fer et le renforcement du secteur énergétique du pays. Le Président Ruto a également rencontré de hauts représentants de la communauté d'affaires française, où il a plaidé en faveur d'une augmentation des échanges commerciaux et des investissements entre les deux pays.

Madagascar

Vote de la loi de finances rectificative pour 2024 par le Parlement

Le projet de loi de finances rectificatives (PLFR) pour 2024 a été voté à l'unanimité par l'Assemblée nationale (64 députés présents sur les 151) et le Sénat (sans amendement) respectivement les 10 et 11 juin. La LFR prévoit une accélération de la croissance du PIB à 4,5 % en 2024, contre 4,0 % en 2023. La croissance sera principalement tirée par le secteur primaire (+5 %, contre +6,8 % en 2023), devant le secteur tertiaire (+4,6 %, contre +4 %) et le secteur secondaire (+4,5 % contre 4,7 %). La LFR 2024 prévoit également une légère augmentation du taux de pression fiscale à 10,2 % du PIB en 2024 (10,1 % du PIB en 2023). Les dépenses totales devraient, quant à elles, baisser de 1,3 point de PIB, à 16,3 % du PIB en 2024.

Don de 45 MUSD de l'USAID pour soutenir les secteurs de l'eau et de l'assainissement

L'USAID a procédé le 30 mai 2024 au lancement de deux nouveaux projets dans le secteur de l'eau et de l'assainissement : *Rano Maharitra* (« eau durable ») et *Dio Sera* (marché propre), qui ont bénéficié respectivement d'un don de 35 MUSD et d'un don de 10 MUSD. Le projet *Rano Maharitra* vise notamment à améliorer l'accès et l'utilisation de l'eau potable. Il sera mis en œuvre par un consortium dirigé par *CARE International*, comprenant *WaterAid*, *iDE*, le fonds d'investissement *Miarakap*, *BushProof* et *Sandandrano*. Le projet *Dio Sera* permettra d'accroître l'accès des ménages à des services et produits d'assainissement de qualité dans les zones urbaines et périurbaines. Il permettra également de mener des études informatives, de débloquer des financements pour le projet WASH, renforcer les structures de gouvernance, développer des services d'assainissement accessibles et stimuler le changement de comportements dans les communautés.

Maurice

Augmentation du chiffre d'affaires de *Mauritius Telecom* de plus de 11 % à 259 MEUR en 2023

Mauritius Telecom a enregistré un chiffre d'affaires de 259 MEUR pour l'année 2023, soit 11,2 % de hausse par rapport à 2022. Les bénéfices nets de la compagnie atteignent 22 MEUR en 2023, contre 21,8 MEUR l'année précédente. L'entreprise,

détenue à 40 % par le groupe Orange, aux côtés de l'Etat mauricien (33,5 %), investit actuellement dans la construction d'un câble sous-marin dit T4 (représentant un investissement de 56 MEUR), qui devrait remplacer le câble *South Africa Far East* (SAFE), pour consolider sa connectivité à l'international. L'entreprise a également renforcé son engagement en faveur du développement durable, en investissant dans plusieurs initiatives durables, telles que la réduction de l'empreinte carbone et la lutte contre la pauvreté.

Ouganda

Faillite de l'une des plus importantes institutions de microfinance

Le 18 juin dernier, la Banque centrale a suspendu les opérations de la *Mercantile Credit Bank Limited* (MCBL), l'une des principales institutions de microfinance (IMF) du pays, après lui avoir retiré sa licence. Le gouverneur adjoint de la Banque centrale Michael Atingi-Ego, a déclaré que l'institution était fortement sous-capitalisée, représentant un risque majeur pour les dépôts de ses clients. Il a également fait état d'une mauvaise gouvernance au sein de l'établissement. Le Fonds de protection des dépôts (DPF), une agence gouvernementale en charge de fournir une assurance-dépôts aux clients des institutions financières agréées par la Banque centrale, devrait assurer les dépôts jusqu'à un montant de 100 000 UGX (27 USD), tandis que la Banque centrale prendra en charge les montants plus élevés. Figurant parmi les cinq IMF agréées par la Banque centrale et exerçant depuis 2006, la MCB détenait des actifs d'une valeur de 15,3 MUSD en 2017. Il s'agit du deuxième placement en liquidation d'un établissement financier par la Banque centrale depuis le début de l'année après celui de EFC Uganda en janvier dernier.

L'Ouganda double le budget de l'industrie pétrolière pour le nouvel exercice financier

Le ministre des Finances Matia Kasaija a annoncé le 13 juin dernier le doublement du budget annuel consacré à l'industrie pétrolière, à 246 MUSD contre 120 MUSD pour l'exercice financier 2023/2024. Selon la secrétaire permanente du ministère de l'Energie, Irene Bateebe, ces allocations ont principalement vocation à renflouer les fonds propres de la compagnie pétrolière nationale UNOC qui participe à hauteur de 40 % au projet de raffinerie à Hoima dont le montant est estimé à 4 Md USD et qui doit être opérationnel deux ans après le début de la production. Les fonds supplémentaires financeront les infrastructures essentielles du pipeline EACOP, dont la phase de conception est achevée à 33 % selon les partenaires du projet. La phase de construction n'a cependant pas encore débuté dans aucun des pays même si de nombreux segments de la canalisation sont arrivés dans les différents ports régionaux. La presse locale relève cette semaine des retards pour le bouclage du financement par les principales banques chinoises, *Exim Bank* et *Sinosure*, dont la contribution sous forme de prêt est estimée à 3 Md USD. Les actionnaires (*TotalEnergies*, CNOOC et UNOC), qui travaillent actuellement sur fonds propres ont alerté sur le risque d'un arrêt des opérations d'ici le 1^{er} juillet.

Rwanda

Le Rwanda signe un accord de financement de 200 MUSD avec JPMorgan Chase

En marge des rencontres annuelles de la BAD au début du mois de juin, le gouvernement rwandais a signé un accord de garantie de financement avec le Fonds africain de développement (FAD). Les fonds, pourvus par *JPMorgan Chase*,

seront garantis à hauteur de 180 MUSD par le FAD et destinés à soutenir des projets soutenables qui permettront au pays d'atteindre ses objectifs d'atténuation du changement climatique d'ici 2050. Ce système de garantie partielle doit permettre d'augmenter la capacité d'emprunt du pays sans alourdir son endettement de manière disproportionnée en atténuant le risque porté sur le créancier.

Le Rwanda devrait bénéficier de l'initiative « *flash flood early warning* »

Cette initiative, financée par la Banque mondiale, l'Organisation météorologique mondiale et l'*United Nations Office for Disaster Risk Reduction* à hauteur de 100 MUSD, devrait permettre le financement de projets d'alertes et de maîtrise des risques d'inondations soudaines. Le financement se fera par l'intermédiaire du plan *Climate Risk and Early Warning Systems* (CREWS), révisé ce 18 juin lors d'une réunion à Kigali ayant rassemblé onze partenaires d'Afrique centrale. Ce mécanisme financier soutient des projets de maîtrise de risques naturels fondés sur la collecte de données et le suivi des aléas dans les PMA. Les récents glissements de terrains et inondations de 2023 et 2024, causés par d'intenses précipitations, et ayant entraînés la mort de plusieurs centaines de personnes et des dizaines de milliers de déplacées, ont fait prendre conscience au gouvernement de la nécessité de renforcer son système de prévention des risques climatiques. En plus des 415 MUSD déjà mobilisés par le gouvernement pour la réhabilitation des espaces sinistrés par les événements climatiques récents, le gouvernement pourrait s'appuyer sur cette initiative pour combler le besoin en équipements dans le secteur de la maîtrise des risques naturels, en particulier des inondations.

Seychelles

Le projet d'extension et de réhabilitation du Port Victoria des Seychelles révisé à la baisse

Le projet d'extension et de réhabilitation du Port Victoria des Seychelles a été révisé de 600 mètres à 310 mètres pour tenir compte de la hausse des coûts des matériaux de construction depuis la conception du projet en 2018, selon les informations communiquées par l'Autorité portuaire des Seychelles (SPA) le 14 juin 2024. La SPA avait obtenu en 2018, un prêt de 41 MUSD, dont 35 MUSD de l'Agence française de développement (AFD) et de la Banque européenne d'investissement (BEI). L'Union européenne (UE) avait pour sa part accordé une subvention d'environ 6 MUSD. Le port de Victoria des Seychelles est l'unique porte gérant le commerce international de l'archipel.

Somalie

Les autorités somaliennes rencontrent une délégation de la CAE dans le cadre du processus d'intégration

Les différentes parties prenantes doivent fixer la feuille de route de la Somalie en vue d'une intégration complète dans la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE). La feuille de route sera présentée lundi 24 juin à Nairobi et précisera les délais dans lesquels la Somalie mettra en œuvre les politiques requises et harmonisera ses lois pour pouvoir adhérer aux protocoles de l'union douanière et du marché commun de la CAE. Elle présentera les réformes essentielles classées en initiatives nationales et communautaires. L'intégration permettrait à la Somalie de bénéficier des projets d'infrastructures énergétiques et de transports régionaux tandis que ses 20 millions de consommateurs contribueraient à renforcer les échanges sur le marché régional.

Soudan

Rejet d'une cargaison de 14 000 animaux soudanais par l'Arabie Saoudite

Les autorités saoudiennes ont rejeté en mi-juin une cargaison de plus de 14 000 têtes de moutons en provenance du Soudan, ordonnant le renvoi du bateau les transportant, suite à un résultat positif pour la variole ovine lors des analyses effectuées par les laboratoires du port de Djeddah. En fin avril, un bateau transportant 9 000 têtes de moutons avait été retourné au Soudan à cause d'un taux insuffisant des anticorps contre la fièvre de la vallée du rift (RVF). Le rejet de cargaisons d'animaux soudanais par les autorités saoudiennes est un problème récurrent depuis la première vague de RVF ayant frappé le Soudan en 2019. L'Arabie Saoudite avait exigé un taux d'immunité de 60 % réduit à 40 % à la demande des autorités soudanaises, qui s'étaient engagées à l'augmenter progressivement au taux exigé. Cependant, les échantillons prélevés sur les différentes cargaisons indiquent souvent un taux de 30 % seulement. Les autorités saoudiennes mettent en cause la qualité du vaccin administré au Soudan et recommandent une marque sud-africaine, alors que les autorités soudanaises utilisent un vaccin fabriqué au Kenya.

Soudan du Sud

La BAD accorde 8,6 MUSD pour la mobilisation des recettes non pétrolières

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé le 12 juin dernier l'octroi d'une subvention de 8,6 MUSD au gouvernement pour la mise en œuvre du projet « *Mobilisation des recettes non pétrolières et de responsabilité* » (Norma II). Faisant suite au projet Norma I, qui visait à soutenir une plus grande mobilisation des recettes intérieures par le gouvernement, cette seconde phase a pour objectif de renforcer les capacités du Bureau national des recettes du Soudan du Sud (SSRA) à mobiliser les recettes non pétrolières. Pour cela plusieurs initiatives techniques et institutionnelles seront mises en œuvre dont la mise en place de systèmes informatiques avancés, l'amélioration des mécanismes de contrôle fiscal, l'élargissement de l'assiette fiscale et l'intensification de la formation du personnel. Ce projet intervient alors que la situation économique désastreuse du pays affecte considérablement la gestion de l'administration. Pour mémoire, les salaires des employés de niveau intermédiaire, qui se situent entre 20 et 100 USD par mois, sont actuellement versés avec parfois plus de sept mois de retard.

CONTACTS

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda

Page pays : [Kenya](#) / [Somalie](#) / [Burundi](#) / [Rwanda](#)

Twitter : [DG Trésor Kenya](#)

Contact : Jérôme BACONIN jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

En collaboration avec l'ambassade de France à Kigali : Quentin DUSSART
quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : [Madagascar](#) / [Seychelles](#) / [Maurice](#) / [Comores](#)

Twitter : [DG Trésor Madagascar](#)

Contact : Béatrice ALPERTE beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : [Ethiopie](#) / [Djibouti](#) / [Erythrée](#)

Contact : Julien DEFRANCE julien.defrance@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : [Ouganda](#) / [Soudan du Sud](#)

Contact : Gregory SIDRAC gregory.sidrac@dgtresor.gouv.fr

Tanzanie

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Annie BIRO annie.biro@dgtresor.gouv.fr

Soudan

Page pays : [Soudan](#)

Contact : Almuiz MOHAMAD almuiz.mohamad@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique de Nairobi

jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr, heloise.tournoux@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Nairobi et des SE de l'AEOI

Abonnez-vous : olive.nasibwondikabisa@dgtresor.gouv.fr